

# JEKA

Unforgettable group journeys

# RÈGLES DE VOYAGE ÉTÉ 2026



## LA CROATIE - ISTRIE

JEKA vzw - Stationsstraat 75 - 1730 Asse // 02 230 84 55  
info@jeka.be // [www.jeka.be](http://www.jeka.be) // BE0410 485 885

 [jeka.belgium](https://www.facebook.com/jeka.belgium)

 [jekavzw](https://www.instagram.com/jekavzw)

# INTRODUCTION

Ces règles et informations utiles font partie intégrante du contrat de voyage à forfait.

Pour que les camps d'été se déroulent sans encombre, il est essentiel que votre groupe respecte les règles ci-dessous et que celles-ci soient connues de tous les accompagnateurs et participants.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b>	<b>p.2</b>
<b>Transport</b>	<b>p.3</b>
Fiche de transport Croatie	p.3
Bagages	p.3
Règles relatives aux bus	p.4
Transport individuel	p.5
<b>Hébergement</b>	<b>p.6</b>
Règlement intérieur	p.6
Taxe de séjour	p.8
<b>Les repas</b>	<b>p.9</b>

**LISEZ ATTENTIVEMENT TOUTES LES RÈGLES  
ET OFFREZ À VOTRE GROUPE UN SÉJOUR SANS SOUCIS...**

Vous trouverez toujours les dernières informations sur [www.jeka.be](http://www.jeka.be)

# TRANSPORTS

## Fiche de transport Croatie

<b>Aller</b>	Voyage de nuit
Départ	le soir entre 15 h et 18 h
Arrivée	l'après-midi entre 12 h et 14 h
<b>Retour</b>	Voyage de nuit
Départ	l'après-midi entre 13 h et 15 h
Arrivée	le matin avant 12 h
Transport individuel	réduction de 130 € par personne

Dans l'offre JEKA, le transport en autocar est inclus dans le prix du camp. La répartition des places dans l'autocar et les heures de départ exactes te seront communiquées au plus tard deux semaines avant le départ. Tu trouveras ci-dessous les informations pratiques nécessaires pour préparer ton voyage.

## Les bagages

Une seule **valise** ou un seul **sac à dos** de 20 kg maximum (80 x 70 x 30 cm) + un **bagage à main** de 3 kg maximum (20 x 30 x 30 cm) par personne sont autorisés. Le sac de couchage peut être transporté dans un sac séparé (de préférence pas un sac poubelle). Veuillez toutefois ne pas l'attacher à l'extérieur de la valise ou du sac à dos : cela complique l'empilage dans la soute du bus.

**Pour 20 voyageurs, le groupe est autorisé à** emporter **1 bagage collectif** (dimensions max. 100 x 55 x 45 cm) de 30 kg ; tout autre bagage sera refusé. Les bagages des personnes ne voyageant pas en autocar seront immédiatement refusés. Répartissez autant que possible les bagages collectifs entre les valises individuelles.

Pouvons-nous vous demander d'accorder une attention particulière aux dimensions et au poids des bagages ? Il est extrêmement important que les bagages de chaque participant puissent être chargés dans le car et que l'espace de rangement est limité. Les bagages peuvent être expédiés à l'étranger, mais cette procédure est fastidieuse et très coûteuse. **Ces frais sont à la charge du groupe.** En cas d'amende pour surcharge du car, celle-ci sera également facturée au groupe.

Veillez à ce que tous les bagages soient clairement identifiables, par exemple en utilisant les **étiquettes JEKA de couleur**. Si votre groupe séjourne dans différentes maisons, utilisez une couleur par maison afin que nos collaborateurs sur place puissent facilement voir quels bagages appartiennent à quelle maison.

Convenez clairement au sein de l'équipe d'encadrement qui sera chargé de veiller au chargement et déchargement corrects des bagages sur place. Ni le chauffeur, ni les collaborateurs de JEKA ne peuvent être tenus pour responsables si, à l'arrivée, un bagage repart accidentellement vers la Belgique ou s'il est oublié sur place au moment du départ !

# Les règles du bus

## Généralités

- Tout le monde doit être présent à l'adresse de prise en charge 30 minutes avant l'heure de départ indiquée.
- Choisissez un lieu de montée accessible aux grands bus.
- Il n'y a pas de places réservées, regroupez-vous si vous partagez le bus avec un autre groupe.
- Il est permis de manger et de boire dans le car, à condition que tout ce qui tombe par terre (sacs, miettes, épiluchures, etc.) soit ramassé (le chewing-gum n'est PAS autorisé).
- Déposez toujours vos déchets dans les sacs en plastique situés sur les accoudoirs et surtout pas par terre.
- Faites toujours attention à vos compagnons de voyage (choix du film, volume de la musique, etc.).
- Il est interdit de fumer et de consommer de l'alcool dans le car.
- Profitez des arrêts pour jeter vos déchets dans les poubelles prévues à cet effet. Rangez le car à l'arrivée afin que le groupe qui part dispose également d'un car propre pour le retour.
- Pour des raisons d'hygiène, les animaux ne sont pas admis dans le car.
- Suivez toujours les instructions du chauffeur (tout comme celles d'un pilote d'avion).

## Sécurité et confort

Pour votre sécurité et votre confort, le voyage est effectué dans un autocar de moins de 7 ans et classé au minimum 2 étoiles. Depuis quelque temps, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire dans les autocars. Concrètement, cela signifie que dans les autocars équipés de ceintures, vous devez les porter pendant toute la durée du trajet. Le trajet est assuré par 2 ou 3 chauffeurs, conformément à la réglementation légale sur les temps de conduite et de repos. Le nombre de chauffeurs dépend du fait que l'autocar revienne à pleine charge ou à vide. Le chauffeur conduit sans interruption pendant 4,5 heures maximum, puis fait une pause de 30 à 45 minutes dans une aire de repos.

## Repas

JEKA ne prévoit pas de repas pour l'aller. Il est donc conseillé d'emporter un double panier-repas. Pour le retour, JEKA prévoit toutefois un panier-repas.

## Toilettes

Les toilettes à bord du car sont en principe réservées aux cas d'urgence. Veuillez donc utiliser autant que possible les toilettes disponibles aux arrêts.

# Règles pour l'option « transport individuel »

Réduction « transport individuel »

JEKA accorde une réduction de 130 € pour les trajets aller-retour effectués avec son propre véhicule.

## En voiture

Si vous voyagez avec votre propre voiture, prévoyez une durée de trajet de 16 à 18 heures. Pour les autoroutes autrichiennes et slovènes, vous devez acheter une vignette. Vous pouvez vous la procurer respectivement dans les stations-service allemandes et autrichiennes situées juste avant la frontière ou aux postes-frontières eux-mêmes. Vous pouvez également commander facilement la vignette slovène et autrichienne sur Internet et vous la faire livrer à domicile.

En Croatie aussi, vous devez payer un péage. Vous n'avez toutefois pas besoin de vignette pour cela, vous payez le péage aux guichets situés sur l'autoroute même.

## En train

Depuis la Belgique, il n'est pas possible de se rendre directement en Croatie en train. Vous devrez changer de train (généralement à Munich). Pour rejoindre la péninsule d'Istrie, les trains passent par Ljubljana, puis continuent vers Pula. Le trajet en train de Munich à Pula dure environ 13 heures. Voir aussi : [www.b-europe.be](http://www.b-europe.be)

## En autocar international

Au départ de Bruxelles et de Liège, des autocars des compagnies Eurolines et Flixbus, entre autres, desservent Rijeka, Zadar et Split. Plus d'informations : [www.eurolines.be](http://www.eurolines.be) ou [www.flixbus.be](http://www.flixbus.be).

## En avion

Ryanair propose des vols directs de Charleroi vers Pula. Pour plus d'informations, consultez le site [www.ryanair.be](http://www.ryanair.be). La compagnie aérienne nationale croate (Croatia Airlines) assure des vols au départ de Bruxelles vers Zagreb. Pour les groupes voyageant en avion, un transfert en bus peut être organisé sur place. Les voyageurs individuels peuvent rejoindre le lieu d'hébergement depuis l'aéroport de Pula en taxi en 15 minutes environ.

# L'HÉBERGEMENT

Les hébergements JEKA en Croatie/Istrie sont des auberges situées à proximité de la ville de Pula.

Chaque hébergement dispose de chambres avec des lits superposés et du linge de lit, de sanitaires modernes en nombre suffisant, ainsi que d'une salle à manger et d'une salle de loisirs (intérieure ou extérieure). Dans l'auberge (ou à la réception), vous trouverez un kit de nettoyage de base pour garder votre chambre propre pendant votre séjour, mais le nettoyage de fin de séjour est de toute façon effectué par le personnel de l'auberge. Ils fournissent également le papier toilette nécessaire.

## Le règlement intérieur

### Sécurité incendie

Bien que les mesures de sécurité nécessaires aient été prises, les maisons JEKA contiennent bien sûr beaucoup de matériaux inflammables. C'est pourquoi nous vous demandons d'être particulièrement vigilant dans la cuisine, de ne pas fumer dans la maison ou à proximité des bouteilles de gaz. À votre arrivée, vérifiez où se trouvent les extincteurs dans la maison et comment les utiliser, ainsi que la manière d'évacuer tout le monde en cas d'urgence. Assurez-vous donc de bien repérer les différentes issues (de secours).

### Nuisances sonores

Nous vous demandons instamment de respecter les riverains. Les nuisances sonores sont inacceptables. Limitez le bruit (par exemple en fermant les fenêtres). Bien entendu, vous devez respecter strictement le repos nocturne après 22 h et ce, jusqu'à 8 h du matin au minimum !

### Hygiène et sécurité

Sauf indication contraire, tous les lits du gîte sont équipés de matelas avec literie (drap-housse, un drap supplémentaire et une couverture ou une couette, ainsi qu'un oreiller avec taie d'oreiller).

Par ailleurs, nous demandons à chaque groupe de répartir les participants entre les lits disponibles tels qu'ils se trouvent dans les chambres. Cela signifie qu'il n'est pas autorisé de déplacer des lits ou des matelas vers une autre chambre. Veuillez consulter les plans du logement (disponibles sur le site web de la JEKA). Il est formellement interdit de créer un couchage supplémentaire au sol entre les lits : cela entraverait en effet l'issue de secours en cas d'évacuation nécessaire. La sécurité des participants prime sur le plaisir de dormir ensemble dans une même pièce avec un groupe d'amis.

### Entretien

JEKA attache une grande importance à ce que les groupes arrivants trouvent un logement propre, bien rangé et en bon état. Chaque nouveau groupe a en effet le droit de trouver une maison propre et accueillante. Avant le départ, tu veilleras donc tout particulièrement à la propreté de toutes les chambres, douches et toilettes. Parallèlement, vous vérifierez si le nombre de lits par chambre correspond au plan que vous avez reçu de JEKA. Vous vérifierez également minutieusement dans la cuisine si tout a été laissé en ordre (la cuisinière à gaz et le four méritent une vérification supplémentaire). S'il s'avère au moment du départ que votre logement n'est pas propre, le collaborateur de JEKA avertira les chauffeurs de bus que le bus ne peut pas partir tant que le logement n'aura pas été correctement nettoyé. En tout état de cause, un nouveau groupe ne peut pas invoquer le fait de trouver une maison « sale » comme raison pour ne pas

devoir la nettoyer lui-même à la fin du séjour ! Un collaborateur de la JEKA effectuera donc, à l'arrivée du groupe, une visite des lieux avec le responsable du groupe afin que celui-ci puisse signaler immédiatement tout état in , voire inacceptable, d'une pièce donnée. Les collaborateurs de la JEKA prendront alors les mesures nécessaires pour remédier à ce problème.

JEKA attend de vous que, pendant votre séjour :

- Ne déplacez pas les lits, les armoires, les tables, etc. hors des chambres ou à l'extérieur.
- Ne pas fumer dans les chambres.
- De balayer régulièrement les pièces (chambres, salles de bains, salon) et de les nettoyer en cas d'« accident ».
- De toujours fermer toutes les fenêtres et éteindre la lumière lorsque vous quittez la maison.
- Ne jetez pas de déchets de cuisine, de papier, de serviettes hygiéniques ou autres dans les lavabos ou les toilettes.
- Ne pas enfoncer de clous, de vis ou de crochets dans les murs.
- N'utilisez pas de ruban adhésif agressif (comme du ruban d'emballage brun) pour fixer quoi que ce soit au mur.
- Gardez toujours les sacs poubelles fermés (pour ne pas attirer les nuisibles tels que les mouches, les guêpes, etc.).
- De bien fermer les sacs poubelles pleins et de les apporter immédiatement au conteneur.
- Éviter les nuisances sonores, surtout après 22 h et avant 8 h.
- De connaître le règlement de sécurité incendie (tous les participants).
- Avoir toujours une liste complète des participants à disposition.

JEKA attend de vous qu'à la fin de votre séjour :

- Vérifiez les lits et assurez-vous qu'il n'y a pas de dégâts.
- Ne laissez pas de restes de nourriture dans des endroits non prévus à cet effet.
- Nettoyez les abords de la maison et apportez les derniers sacs poubelles et toutes les bouteilles vides à la benne.

Tout dommage doit être immédiatement signalé à notre personnel. Le montant de l'indemnisation sera fixé en concertation avec le responsable du groupe.

Chaque responsable de groupe est chargé de veiller au respect de ces règles. En cas de non-respect des règles, les éventuels dommages seront facturés sur place ou après votre séjour. Les dommages involontaires peuvent être pris en charge par le groupe via l'assurance familiale du membre concerné et, le cas échéant, par la suite par le groupe via les assurances Responsabilité civile souscrites.

Merci d'avance pour votre coopération, au nom de JEKA et des groupes qui viendront après vous.

## Visiteurs

Il arrive parfois que des parents de participants ou des amis du groupe viennent rendre visite. Les règles suivantes s'appliquent dans ce cas et relèvent de l'obligation de déclaration :

- Les visiteurs qui ne passent qu'une journée sur place, sans passer la nuit dans le logement JEKA, doivent simplement nous être signalés. Aucun supplément n'est facturé dans ce cas.
- Si les visiteurs passent la nuit avec le groupe, tu dois le signaler à l'avance et ils paient 45 € par personne et par nuit. Ces tarifs comprennent toujours les mêmes repas que ceux du groupe.
- Les visiteurs qui séjournent sur place plus de 6 nuits paient le même prix que les membres du groupe. Chaque visite doit être signalée et réglée à l'avance. Le paiement sur place n'est autorisé qu'à titre exceptionnel.

De plus, vous devez tenir compte des points suivants :

- Les règlements locaux interdisent d'installer des tentes ou des caravanes autour de nos maisons sans l'autorisation écrite des autorités.
- La capacité maximale de chaque chambre ne doit jamais être dépassée (pour des raisons de sécurité incendie).

## La taxe de séjour

En Croatie, vous êtes tenu de payer une taxe d'enregistrement et une taxe de séjour. Attention, ces taxes ne sont jamais incluses dans le prix du forfait et vous seront facturées séparément par JEKA après votre voyage en Belgique.

L'âge au jour de l'arrivée est pris comme référence.

Attention : si le groupe passe la nuit dans une autre commune lors d'un séjour de deux jours, la taxe d'enregistrement et la taxe de séjour pour 1 nuit doivent à nouveau être payées ! Pour les excursions de deux jours organisées par JEKA, la taxe d'enregistrement et la taxe de séjour sont incluses dans le prix de l'excursion. Un collaborateur de JEKA vous aidera à régler ces formalités.

### High Hostel Pula

La taxe de séjour pour la saison 2026 s'élève à 0,80 EUR par nuit pour les personnes âgées de 12 à 28 ans et à 1,60 EUR par nuit pour les personnes âgées de 29 ans et plus.

La taxe d'enregistrement n'est plus facturée.

### Hostel Vala

La taxe de séjour s'élève à 1,60 EUR

0,80 EUR pour les enfants âgés de 12 à 18 ans

Pas de taxe pour les enfants de moins de 12 ans

# LES REPAS

Tous les repas sont fournis par l'hébergement où vous séjournez, soit à l'auberge même, soit dans un restaurant accessible à pied. Vous bénéficiez d'une pension complète comprenant le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner (en principe 2 repas à base de pain et 1 repas chaud).

Il n'y a pas de menu fixe par période pour tous les hébergements JEKA. En effet, les cuisiniers des restaurants respectifs achètent des produits frais du jour et s'adaptent également aux « promotions du jour ». Il est donc impossible d'imposer le même menu à ces cuisiniers. Les repas peuvent donc même varier d'une période à l'autre.

Il est possible de discuter de la composition des repas avec le responsable de la cuisine.

Les horaires des 3 repas sont communiqués sur place. L'objectif est que tous les membres du groupe se présentent à table en même temps à chaque repas. Aucun hébergement ne propose de buffet permettant de se servir pendant une longue période. Les horaires peuvent être discutés en fonction du programme d'activités du groupe.

Dans le gîte lui-même, il n'y a pas de cuisine à la disposition du groupe. Cela signifie également qu'aucun matériel de cuisine tel que verres, couverts, assiettes, etc. n'est disponible. Chaque gîte dispose toutefois d'un réfrigérateur dans lequel le groupe peut conserver ses propres boissons au frais.

L'eau du robinet est potable et, à l'exception du lait, du cacao, du café ou du thé au petit-déjeuner, l'auberge ne fournit pas de boissons. À quelques minutes à pied de chaque maison, il y a un magasin où l'on peut acheter des boissons. Des paniers-repas peuvent être fournis sur demande pour les excursions d'une journée, à condition d'en faire la demande suffisamment à l'avance à la réception de l'auberge.

Aucun remboursement n'est prévu pour les repas non consommés (par exemple en cas de séjour de 2 jours ou d'activité incluant un repas, comme la Fish Picnic Cruise).

**Les groupes voyageant avec le bus JEKA reçoivent un déjeuner à l'arrivée ainsi que le jour du départ, à midi. Un panier-repas est également fourni de manière standard pour le voyage de retour.**

## Exceptions aux repas standard

Dans la mesure du possible, nous prenons en charge les adaptations suivantes pour les repas : pour les végétariens (le halal n'est pas disponible en Istrie et sera remplacé par un menu végétarien), sans gluten et en cas d'intolérance au lactose. Ces demandes doivent être communiquées à JEKA au plus tard 2 semaines avant le départ de Belgique. Pour les allergies alimentaires spécifiques, il est préférable de fournir également les informations utiles nécessaires (notamment en ce qui concerne les allergies : quelle est la gravité de l'allergie, ce qui est autorisé, ce qui ne l'est pas, etc. ?).

Les participants qui suivent un régime alimentaire particulier ont tout intérêt à emporter leurs propres produits diététiques depuis la Belgique. L'expérience nous montre que ces produits ne sont pas toujours disponibles dans les magasins locaux.

## Alcool

En Croatie, la législation en matière de consommation d'alcool est stricte : toute consommation d'alcool est interdite aux moins de 18 ans ! Cette règle s'applique d'ailleurs dans la plupart des pays européens. La Belgique est l'un des rares pays où les mineurs à partir de 16 ans sont autorisés à acheter et à consommer

des boissons alcoolisées légères. En Croatie, cela est donc totalement interdit à toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 18 ans !

Le responsable du groupe est à tout moment tenu de veiller au respect de la loi.

Les collaborateurs de JEKA n'assureront le transport des achats que si aucune boisson alcoolisée n'est achetée. Ce transport ne peut d'ailleurs être demandé que par des groupes qui ne disposent pas de leur propre véhicule sur place.

## Respect

Compte tenu de la nature particulière du lieu de restauration (restaurant), il est attendu des groupes qu'ils fassent preuve du respect nécessaire. Le responsable du groupe doit ainsi veiller à ce que les autres clients du restaurant ne soient pas dérangés : crier ou chanter fort à table n'est pas apprécié. Effectuez les éventuelles « cérémonies de groupe » traditionnelles avant ou après le repas, dans la maison, avant de vous rendre au restaurant. Il va de soi que l'on se présente à table dans une tenue correcte (donc pas en maillot de bain ni torse nu) et que l'on n'apporte pas ses propres boissons.

Bonnes vacances !!